

Informations de base	
2024/2954(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Nécessité d'adopter un accord international ambitieux et juridiquement contraignant sur la pollution par les plastiques, y compris dans le milieu marin Subject 3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques 3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures 3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers	

Acteurs principaux		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Affaires maritimes et pêche	ŠEFČOVIČ Maroš